

LA DIMENSION SÉMANTIQUE DU RÉCIT

El Mostafa Chadli

Université Mohamed V-Rabat

1.0. INTRODUCTION

La présente analyse du texte folklorique est une modeste contribution à un projet plus vaste : celui de tenter de produire et de canaliser l'ensemble des paramètres et dimensions "sémantiques" qui visent à dégager, d'une façon appropriée, l'intelligibilité des textes à investir. Nous partons d'une évaluation maximale de la théorie sémiotique, en tant que corps plus ou moins homogène d'hypothèses à valider (par opposition à une évaluation minimale se résorbant dans l'ensemble méthodologique de procédures et d'instruments à tester), et dont l'objectif est de retrouver les opérations sémiotiques incluses dans le récit, d'en expliciter les mécanismes et de reconstruire la cohérence interne à travers le discours du conte merveilleux, tel qu'il transparaît dans les stratégies énonciative et argumentative, dans les configurations du temps et de l'espace et dans les univers cognitifs et prévisionnels de la *fabula*.

Aussi faisons-nous nôtre cette invite méthodologique de Greimas (1976 a) consistant "à poser le problème de la sémiotique discursive en termes de stratégie et de tactique : une stratégie d'ensemble pour une discipline donnée, selon laquelle les objets sémiotiques simples doivent être examinés avant les objets complexes; une tactique particulière, pour l'approche de chaque objet discursif, qui consiste à adopter le niveau optimal d'analyse, le mieux approprié à l'objet, permettant de statuer à la fois sur la spécificité d'un texte et sur les modes de sa participation à l'univers socio-lectal des formes narratives et discursives" (*id.* : 10).

Dès lors, notre investigation du conte merveilleux marocain (dans ses variantes berbère et arabe) s'attachera à exploiter diverses problématiques textuelles, de manière convergente et non contradictoire, qui concourent à donner de la *fabula* une image stable et cohérente. Ces problématiques concernent (*i*) l'énonciation discursive, avec l'inscription textuelle ou non

du sujet de l'énonciation, (ii) la composante temporelle et la composante spatiale, qui 'travaillent' le récit en profondeur, en dépit de leur position 'figurative' (en jouant sur la bivalence sémantique du terme) au sein du Parcours Génératif du sens (iii) les catégorisations sémantiques, bien ancrées en sous-jacence du champ génératif chargé de la production des textes et qui éprouvent le besoin de remonter à la surface discursive pour être saisies et recatégorisées par l'analyse, et qu'accompagnent, à un niveau supérieur, les structures prévisionnelles des modes possibles de la fabula (dans la perspective, cette fois-ci, de la sémiotique pragmatique de U. Eco).

Soucieux de l'efficacité du travail d'analyse qui sera mis en œuvre, nous avons opté pour la constitution d'un corpus restreint de contes-occurrences (comprenant les variantes locales respectives de chaque texte), assez représentatif de l'ensemble du corpus d'origine et qui sera interrogé chaque fois que l'exige l'analyse d'un point de vue particulier et en fonction d'une pertinence précise (qui peut être énonciative, temporelle, spatiale ou sémantique).

Ceci posé, nous allons tenir compte, autant que possible, pour la composition de chaque volet, des acquis de la sémiotique textuelle greimassienne (théorie standard dont le *Dictionnaire 1* représente l'état achevé), des avancées théoriques des disciplines avoisinantes (Narratologie, Linguistique de l'énonciation, Pragmatique textuelle essentiellement) et des propositions ou suggestions de chercheurs installés soit à l'intérieur soit à l'extérieur du cadre sémiotique 'traditionnel'.

L'étude de la dimension sémantique du récit nous amènera ainsi à traiter dans le détail les problèmes relatifs à l'énonciation (énoncée), aux configurations temporelle et spatiale et aux universaux sémantiques, et à éclairer, d'un point de vue analytique, ces construits 'métadiégétiques' que sont les mondes possibles de la *'fabula'*.

1.1 LE FAIRE ÉNONCIATIF

"A l'opposé du texte écrit qui est 'clos' par définition, écrit T. Yücel (1984), le texte ethnique, de nature collective, reste doublement 'ouvert'. Car, antérieur à ses variantes en tant que structure sémio-narrative (et, en partie, en tant que structure discursive), le statut du texte oral est d'être 'virtuel', et il n'accède jamais à l'existence que sous forme de 'variante'. Cela revient à affirmer que la variante, la forme tangible du 'texte' oral, se présente à la fois comme 'production' collective et comme 'reproduction' individuelle tendant à se substituer à la première sans jamais la 'couvrir' entièrement" (1984 : 4).

Ce sont ces variantes du patrimoine folklorique marocain, variantes 'discursives' d'un prototype mythique non identifié et se développant

renouvelé et original - que nous allons interroger du point de vue énonciatif en dégageant les embrayeurs de personne, les relais déictiques, les morphèmes non-déictiques, les modalités d'énoncé et les modalités d'énonciation.

Quant au faire énonciatif, nous entendons par là cette double activité discursive déictisante et modalisante interne à tout processus textualisation et surdéterminant tous les niveaux et 'micro-modèles' du Parcours Génératif de la signification (P.G).

Nous rejetons la conception d'une énonciation présupposée (*Axiome 1* : l'énonciation est un présupposé de l'énoncé) ou présupposante (*Axiome 2* : l'énoncé est un présupposé de l'énonciation). La relation de présupposition unilatérale ou bilatérale ne saurait suffire, à notre avis, pour rendre compte du 'travail' de l'énonciation dans le discours. De même le relevé 'empirique' de marques plus ou moins conventionnelles ne pourrait épuiser la problématique énonciative. "Il n'est pas contradictoire d'affirmer en même temps, observe H. Parret (1983), d'une part, que le linguiste et le sémioticien ne doivent s'intéresser à l'énonciation que dans *sa dimension discursive* (donc à l'instance d'énonciation/effet d'énoncé, et non pas au sujet prédiscursif ou (psycho-sociologique), et, d'autre part, que l'énonciation, bien que 'marquée' dans l'énoncé, *n'est pas énoncée* : l'énonciation est transposée à partir de l'énoncé, elle est l'ellipse qui se remplit 'en abyme' par paraphrase ou en catalyse" (1983 : 84).

D'un point de vue méthodologique, il s'agit de mettre en œuvre des stratégies opérationnelles, complémentaires et hiérarchisables, s'organisant à partir de la subjectivité égocentrique du je. et prenant toute leur signification en fonction de la subjectivité communautaire de la *communauté énonciative*, désignée par le *on* 'universel' ⁽¹⁾.

Toutefois, dans l'optique de H. Parret (1983), celui d'une sémiopragmatique intégrée ⁽²⁾, "le modèle idéal se boucle par la modalisation de la déictique ou, en d'autres termes, par la reconstruction de l'instance d'énonciation/effet d'énoncé en tant que *compétence modalisatrice*" (*id.* : 87). Pour notre investigation textuelle, de type sémio-linguistique, nous procéderons à la distinction, méthodologiquement importante, des conditions génériques vs conditions spécifiques de l'énonciation ⁽³⁾. C'est ainsi que les conditions génériques de l'énonciation contigue se manifestent dans la réunion de *conditions formelles* (formules rituelles et protocolaires d'ouverture/clôture du conte; signaux démarcatifs ⁽⁴⁾; effacement du sujet énonciateur; etc.) et de *conditions d'emploi* (conditions pragmatiques relatives à la technique de contage pour les contes à oralité prononcée). En revanche, les conditions non génériques (ou spécifiques) de l'énonciation

contigue, à dimension textuelle, se résument dans les procédés linguistiques et sémiotiques utilisés pour faire valoir exceptionnellement le point de vue du sujet énonciateur et narrateur (monstration, modalisation, etc.) et généralement pour l'occulter (non représentation du sujet et distanciation vis-à-vis du récit porteur). Pour illustrer notre propos, commençons par les conditions spécifiques de l'énonciation contigue.

1.1.1. Les embrayeurs de personne

Il est certain que la 'réalité' discursive du texte contigue détermine en grande partie le mode énonciatif des instances qui y sont impliquées. L'énonciation du conteur-narrateur est évidemment différente de celle d'un énonciateur-narrateur engagé dans une fiction romanesque. Cette énonciation est déterminée, localement, par des procédés et des traits reconnaissables visant à instaurer un narrateur et un narrataire dotés de compétences particulières, certes, mais distancées et 'dénivelées'.

Parmi ces procédés, il est à relever (i) l'occultation quasi-systématique du *je* de l'énonciation et de son corrélat immédiat, le *tu* de l'allocutaire; (ii) la dominance de la 'non-personne' (3^e personne du discours) instituant des rapports distancés et neutres vis-à-vis de la fiction qui s'y élabore; (iii) le fonctionnement remarquable des opérations de *référentialisation*⁽⁵⁾. La référentialisation signifie, pour nous, le déploiement textuel (syntagmatique et polyphonique) des univers de discours, i.e., les procédures de débrayage, d'anaphorisation/cataphorisation, d'isotopie, etc.). Elle peut revêtir différentes formes telles que :

- La référentialisation 'absolue', liée au système linguistique de l'idiome (ou des idiomes) en question (le berbère et l'arabe dialectal), mais également au système axiologique de la communauté impliquante (code sémantique commun). Elle concerne les dénominations, les noms propres et les processus de lexicalisation ;
- La référentialisation 'relative', inséparable du contexte linguistique ou discursif (l'isotopie en est l'une des figures marquantes) ;
- La référentialisation relative à la situation originelle de communication (ou référenciation) des contes en ce qui nous occupe. Celle-ci est généralement occultée ou parfois simulée dans les occurrences textuelles dont nous disposons. Nous parlerons plutôt de contexte d'énonciation (reconstruit après-coup).

Une fois reconnue et testée, la validité, voire ultérieurement la pertinence de tels procédés, nous pouvons dégager un premier niveau énonciatif caractérisé par la présence implicite du *je* de l'énonciation. En

- (1) "On raconte..., on raconte... que..." (Laoust : 148) ;
- (2) "Que Dieu ne fasse pas de nous des gens qui racontent que..." (*ibid.*);
- (3) "...et que notre place ne soit pas parmi eux !" (*ibid.*).
- (4) "Invoquons tout d'abord Dieu et non les contes" (*idem* : 218).
- (5) "Et l'histoire en reste là." (*id.* : 228).
- (6) "Ceci est l'histoire d'un homme, de sa fille et de son berger" (*id.* : 218).
- (7) "Ceci est l'histoire d'un homme et de sa femme ..." (*id.* : 252).
- (8) "Dieu très haut, qu'Il soit exalté !" (*id.* : 149).
- (9) "Ils sont tels de nos jours encore." (*id.* : 150).
- (10) "Une toison de laine pour mon dos ; l'os garni pour ma bouche et la saucisse aux tripes pour les autres" (*ibid.*).
- (11) "... et, un jour parmi les jours de Dieu,..." (*id.* : 264-var.).
- (12) "... (parce qu'elle avait épousé un homme de cette condition)." (*id.* : 256).
- (13) "... (pour honorer sa mémoire)." (*id.* : 257.).
- (14) "Gloire au Vivant qui ne meurt pas et à qui Seul la louange est due !" (Dermenahem-El Fasi, I : 59).
- (15) "Il y avait à Fès un grand commerçant nommé El Hadj Ahmed, si riche qu'il menait une vie aussi somptueuse et délicieuse que celle du Sultan." (*id.* : 60).
- (16) "... , car la mauvaise intention est tout" (*id.* : 80).
- (17) "Un riche commerçant avait une fille nommée 'Aïcha, belle comme la lune. Louange à Dieu qui la créa et la modela si belle." (*id.* : 88).
- (18) "Mais Allah sert de père aux orphelins." (*id.* : 103).
- (19) "Or il faut que vous sachiez que le Sultan était teigneux et s'en cachait soigneusement". (*id.* : 105-106).
- (20) "Ouassalam !" (*id.* : 111).
- (21) "Vous savez sans doute qu'il faudrait cinq cents ans pour parcourir le monde entier. Le monde comprend en effet trois cents années d'un désert qui ... (...). Le pays de Yajouj et Majouj est séparé du nôtre par une grande muraille ... (...). Les légions de Yajouj et Majouj se répandront sur notre terre, comme l'annoncent les Écritures ... (...)." (*id.* : 159).
- (22) "Et il régna avec équité dans le bonheur jusqu'au jour où vint le trouver la destructrice de toutes les joies, la séparatrice des amis (...). Louange au seul Immuable, à celui qui ne meurt pas et vers qui convergent les êtres et les choses !" (*id.* : 176).

- (23) "Un sultan, fort jaloux de son pouvoir qu'il n'avait pu garder qu'à force de luttes et de sévérités, se montrait toujours soucieux et inquiet, plein de mépris pour l'espèce humaine et sans confiance pour personne. Cette humeur sombre l'empêchait de jouir en paix de sa puissance ; mais il tenait plus à son trône qu'à son bonheur..." (*id.* : 178).
- (24) "Mais quatre vingt-dix-neuf têtes restaient encore accrochées aux créneaux de Bab ech-chari'ah..." (*id.* : 214).
- (25) "Ouassalam." (*id.* : 224).
- (26) "..., car la jeune fille savait maintenant qu'une action juste porte toujours d'heureux fruits et qu'une chose légitime vaut toujours mieux, malgré toutes les apparences, qu'une chose défendue" (Dermenghem-El Fasi, II : 40).
- (27) "Il y avait deux frères qui (...). Chacun avait une boutique à la Kissaria." (*id.* : 41).
- (28) "Entendant cela, M'hammed ed-Derraz vint à Dar-el Makhzen, raconta toute son histoire, devint l'ami du Sultan, reçut la moitié du royaume, et se maria avec la veuve du pacha" (*id.* : 64).
- (29) "Nous le laissons manger du fer et nous allons manger du thrid" (*id.* : 68).
- (30) "Nous les laissons manger des pierres et nous venons manger des dattes" (*id.* : 80, 94, 115).
- (31) "Un commerçant Fasi était allé en Guinée pour ses affaires (...) //. Quand le Fasi retourna au Maroc, il raconta l'aventure à son associé (...). Il réunit donc des objets d'argent... et partit chez les nègres de Guinée (...). Le Sultan de Gnaoua fut très embarrassé quand il vit ces belles choses..." (*id.* : 89).
- (32) "Nous les laissons manger du fer et nous venons manger du thrid." (*id.* : 90, 128).
- (33) "Un homme avait sept filles qui étaient mariées à des 'afrits dans la partie inhabitée du monde" (*id.* : 95).
- (34) "l'Octroyeur des destinées ne l'exauça qu'une fois parvenu au seuil de la vieillesse (*id.* : 104).
- (35) "... grâce au Maître des sorts, la cause du retour de leur fils (...) jusqu'à la venue de la séparatrice (...) de la destructrice (...) l'Inexorable, l'Inévitable !" (*id.* : 111).
- (36) "Il y avait un homme qui volait une fois par an. A part cela, il était fort honnête" (*id.* : 112).

- (37) "Le jour de son vol, il se trouvait cette fois au sanctuaire de Moulay Idriss" (*ibid.*).
- (38) "Il y avait un bûcheron très pauvre, si pauvre que le jour de la naissance d'une petite fille, la première que Dieu lui envoyait..." (*id.* : 116).
- (39) "Un fabricant d'étoffes de soie avait quatre ateliers (...). Quelques jours avant la fête du mouton, l'aïd el Kebir, il se rendit à sa fabrique pour payer les ouvriers" (*id.* : 123).
- (40) "Et ceci est la perfection de l'amitié" (*id.* : 164).
- (41) "... , quand l'Ange de la Mort, qui n'épargne personne et entre aussi bien dans les palais des rois que dans les chaumières des pauvres, eut emporté son père" (*id.* : 176).
- (42) "Il y avait et il y avait -Allah en tout lieu- aucune terre et aucune place ne sont vides de Lui -et il y avait du basilic et du lys dans le giron du Prophète (sur lui la prière et la paix)- et il y avait un homme veuf qui ..." (*id.* 184).
- (43) "... et tous deux vécurent désormais dans le parfait bonheur jusqu'à leur mort" (*id.* : 192).

D'un point de vue strictement statistique, nous avons pu relever 43 occurrences sur un total global de 75 contes merveilleux appartenant aux domaines berbère et arabe⁽⁶⁾, se répartissant ainsi :

- *Corpus 1* : 13 occurrences (de 1 à 13) dans *Contes berbères du Maroc* (exclusivement le répertoire "Contes Merveilleux") de E. Laoust (1946);
- *Corpus 2* : 12 occurrences (de 14 à 25) dans *Contes Fasis* de M. El Fasi et E. Dermenghem (1929) ;
- *Corpus 3* : 18 occurrences (de 26 à 43) dans *Nouveaux contes Fasis* de M. El Fasi et E. Dermenghem (1928).

Ces syntagmes et énoncés-occurrences ont été prélevés à l'initiale, en médiane et en finale par l'analyse et ce, dans le but de marquer discursivement l'intervention de l'énonciateur-narrateur dans son texte. La distribution en est la suivante :

- à l'initiale : 17 occurrences (énoncés 1, 2, 3, 4, 6, 7, 15, 17, 23, 27, 33, 34, 36, 37, 38, 39, 42).
- en finale : 21 occurrences (énoncés 5, 9, 12, (vers la fin de la dernière séquence), 13, 14, 16, 20, 22, 24, 25, 26, 28, 29, 31 (a), 32, 35, 40, 41, 43).
- en médiane : 6 occurrences (énoncés 8, 11, 18 (fin de la première séquence), 19, 21, 31 (b)).

Il est aisé de constater dans toutes les occurrences en question, l'occultation volontaire et délibérée du sujet énonçant *je*. Celui-ci bien que présent sémantiquement est absent morphologiquement et 'déictiquement'. Il reste non assumé, car le conteur-récitant revendique, de par son statut la tradition collective et anonyme (la paternité individuelle des textes est chose exclue) et souligne à l'intention du récepteur-écoutant (ou lecteur éventuel, qu'actualise l'opération de *re-writing* des textes) l'interdit qui frappe une telle appropriation formelle du discours de fiction (il est fait allusion au code sémantique partagé par l'énonciateur et l'énonciataire du conte). Les exemples (1), (2), (3), et (4) le montrent bien :

- (1) "On raconte...on raconte...que"
- (2) "Que Dieu ne fasse pas de nous des gens qui racontent que ..."
- (3) "... et que notre place ne soit pas parmi eux ! "
- (4) "Invoquons tout d'abord Dieu et non les contes".

Les morphèmes personnels inscrits dans ces quatre énoncés discursifs ont une valeur déictique certaine dans le discours fictivement installé :

- Le '*on*' (pronom personnel indéfini), forme impersonnelle par excellence de l'énonciation. Il consomme, pour ainsi dire, l'exclusion formelle du *je/tu*.
- Le '*nous*' inclusif est une sorte de 'personne amplifiée', marquée par l'ambiguïté sémantique. Il peut être :
 - (i) *je + je (+ je...)* ; *i.e.* la communauté restreinte des hommes de 'parole', conteurs et dépositaires de la tradition orale et savante; écoutant (souvent pluriel) ;
 - (ii) *je + tu (+ tu...)* ; *i.e.* le narrateur-récitant et le narrataire-écoutant (souvent pluriel) ;
 - (iii) *je + il (elle) (+ il...)* ; *i.e.* la communauté élargie des croyants, des gens qui parlent la même langue et participent à la même culture.
- Le '*notre*' (adjectif possessif, dont le correspondant personnel est le 'nous') fonctionne comme un relais déictique. Il est doté des mêmes caractéristiques que son prédécesseur.
- Le morphème personnel '*eux*' a une double valeur : déictique d'abord, car il renvoie au troisième actant de l'énonciation (par extension 'les autres'; par restriction 'les gens qui racontent'), et anaphorique, ensuite, puisqu'il réfère au '*on*' qui précède (il s'agit de fragment homogène).

- Le 'II' (marque de la non-personne) désigne l'espace-temps transcendantal de Dieu. Il est le signe de l'Absence/ Présence de toute énonciation, de l'ordre de l'énoncé (phrastique) ou du discours (narratif, commentatif ou autre).

A côté de ces occurrences-types, nous avons des occurrences pour le moins problématiques. Nous les énumérons ci-dessous :

- (10) "Une toison de laine pour mon dos ; l'os garni pour ma bouche et la saucisse aux tripes pour les autres "
- (19) "Or il faut que vous sachiez que le Sultan était teigneux et s'en cachait soigneusement"
- (21) "Vous savez sans doute qu'il faudrait cinq cents ans pour parcourir le monde entier (...). Les légions de Yajouj se répandront sur notre terre, comme l'annoncent les Écritures".
- (29) "Nous le (les) laissons manger du fer (des pierres) et nous allons manger du *thrid* (des dattes)" - (var. (30) et (32)).

Un premier examen de nos data nous donne les indications suivantes :

- La réapparition du *je* sous une forme indirecte (embrayeurs de personne, de seconde catégorie avec les morphèmes possessifs : 'mon (dos)'; 'ma (bouche)' - par opposition aux *ils* des 'autres') et cryptée, car il s'agit, évidemment de formules figées contenues dans le protocole de clôture du conte berbère. -dans le conte fasi, par contre, l'utilisation du *nous* inclusif (je + vous) permet au conteur-énonciateur d'intégrer dans la sphère de locution le récepteur-énonciataire virtuel du conte.
- le *vous* de l'occurrence (19) est, semble-t-il, une adresse directe au récepteur-écoutant, une invite à l'échange verbal qu'accentue la forte modalisation de l'énoncé-vecteur (modalisation déontique avec le 'devoir' que double la modalisation assertorique du savoir-vrai). A y regarder de plus près, l'on constate que l'installation de l'allocutaire-énonciataire dans le discours est fictive car rhétorique. Le *vous*, ici, joue le rôle d'un datif éthique, étant donné que l'allocutaire individualisé [ou non] se trouve intégré dans l'énoncé à *titre de témoin fictif*, mais sans jouer aucun rôle dans le procès, si bien que sa suppression n'altérerait en rien l'énoncé au niveau du contenu" (D. Maingueneau, 1981 : 17). On peut dire indifféremment :
- (19 a) "Or (...) le sultan était teigneux et s'en cachait soigneusement".
- le *Vous* de l'occurrence (21) est problématique. La valeur déictique de cet embrayeur de personne est hors de doute. Elle s'insère dans une véritable tirade à l'intention de l'auditoire, interpellé et 'sommé'

d'écouter, de savoir et de s'instruire. Tout le passage (au beau milieu du conte n°11 de Dermenghem-El Fasi, I) relève du *monde commenté* (selon l'expression de Weinrich) avec l'emploi du présent, du passé composé et du futur. C'est un commentaire relatif au mythe 'historique' de Gog et Magog, cité dans la *Genèse* et dans le *Coran*.

En résumé, l'attitude du conteur-énonciateur peut être explicitée, à l'aide de paraphrases appropriées, de la manière suivante :

- (i) "j'informe mon allocutaire de ce que je pense de l'objet de ma communication" ;
- (ii) "j'informe mon allocutaire d'une des propriétés essentielles de cet objet" (propriété fabulatoire) ;
- (iii) "j'attire l'attention de mon allocutaire sur la singularité de cette énonciation, en vertu de l'asserté 'universel' qui frappe le dit (le raconté) d'interdit" ;
- (iv) "je communique à mon allocutaire toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension du récit, dont je suis responsable" ;
- (v) "...afin qu'il en tire de bonnes conclusions".

1.1.2. Les relais déictiques

Nous faisons entrer dans cette catégorie de relais déictiques tous les morphèmes à contenu déictique, tels que les pronoms et adjectifs démonstratifs ou possessifs, les pronoms et adjectifs indéfinis, les présentatifs, les adverbes, etc. Avec les déictiques 'purs', ils se définissent comme "les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir :

- Le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé,
- La situation spatio-temporelle du locuteur et éventuellement de l'allocutaire" (C.Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 36).

Voyons nos occurrences.

- (4) "Invoquons tout d'abord Dieu... "
- (5) "Et l'histoire en reste là"
- (6) "Ceci est l'histoire de..."
- (7) "Ceci est l'histoire de..."
- (9) "Ils sont tels de nos iours encore"

(20) "Ouassalam !"

(24) "Mais quatre vingt-dix-neuf têtes restaient encore accrochées aux créneaux de Bab ech-chari'ah..."

(25) "Ouassalam".

(27) " ...Chacun avait une boutique à la Kissaria".

(31) "Un commerçant Fasi était allé en Guinée pour ses affaires".

(33) "... dans la partie inhabitée du monde"

(36) "... A part cela, il était fort honnête" .

(37) "...il se trouvait cette fois au sanctuaire de Moulay Idriss'.

(39) "...quelques jours avant la fête du mouton, l'aïd El Kébir..."

(40) " Et ceci est la perfection de l'amitié."

En emploi discursif, ces occurrences réfèrent, d'une façon ou d'une autre, à l'instance originelle de discours, i.e. à leur énonciation. Leur fonction monstratoire leur confère une valeur déictique certaine. En outre, leur distribution spatiale et/ou temporelle est conforme à la nature et au statut de chacune des unités en question. Le tableau qui suit rend compte de l'agencement discursif des occurrences recensées :

TABLEAU 1

OCCURRENCES	NATURE	STATUT	VALEUR	FONCTIONNEMENT	PARAPHRASE
"tout d'abord"	locution adverbiale focalisée par le morphème "tout"	déictique	temporelle	précède et ponctue l'acte d'énonciation.	"avant toute chose, il faut évoquer Dieu". Dieu précède et légitime toute narration.
"l'histoire en reste là"	là, adverbe spatial	déictique (neutre)	spatiale	équivalent de l'ici de discours.	"l'histoire que je vous rapporte se termine ici et maintenant".
"Ceci est... (2occ.)"	pronom démonstratif	déictique	spatiale	pareil aux présentatifs.	"je vous conte l'histoire que voici".
tels de nos jours encore"	a) tels : déterminatif complémentaire.	Ambigu	spatiale	monstratoire.	"Ils sont comme cela, de nos jours.. "
	b) nos : adjec. possessif.	déictique	énonciative (réfère au je inclusif)	embrayage énonciatif de type temporel.	"ce que je vous dis est donc vrai" (fonction d'ancrage).
	c) encore : adv. de temps.	déictique	temporelle	Idem	idimen
Oussalam" 2) occ.)	syntagme protocolaire tronqué	déictique	spatiale et temporelle	et retour à l'énonciation.	"formule complète: "que la paix soit sur vous!" l'implicite: "j'ai terminé mon conte".
	nom propre (en semble de magasins à tissu).	semi-déictique	spatiale et référentielle.	et effet de réel.	l'implicite: "la kissaria celle que vous connaissez".
"kissaria"	nom propre	Semi-déictique	spatiale et référentielle.	et effet de réel, avec l'opposition ici/là bas (Maroc/Guinée).	"je vous mène loin.. vers un pays nommé Guinée".
"Guinée"	syntagme prépositionnel.	semi-déictique	spatiale et quasi référentielle.	Effet de distanciation par rapport à l'ici de l'énonciateur.	"il s'agit d'un monde hostile et sauvage que vous ne pouvez connaître"
"partie inhabitée" (ou le tiers exclu)	adv. de temps+ toponyme local.	déictique	temporelle puis spatiale	embrayage temporel et spatial.	"la part que vous connaissez est étendue."
"Mais.. encore.. de Bab echchari'ah.."	pronom démonstratif.	ambigu	spatiale	anaphorique en discours. Attitude évaluative de l'énonciateur.	"à part cette chose (marvake), j'ignore que.."
".. à part cela.."	adv. de temps.	déictique (préférentiellement).	temporelle	valeur énonciative par rapport au repère temporel inscrit dans le récit	"l'histoire s'est passée avant l'aïd communautaire"
"quelques jours avant l'aïd el kébir.."	syntagme déterminé par le geste + toponyme.	semi-déictique	spatiale	embrayage nonciatif	"je réfère à des lieux communs de fès".
"..cette fois (-ci) au sanctuaire de My Idriss" "et ceci est.."	pronom démonstratif.	déictique	spatiale	jugement émis par l'énonciateur narrateur	"en vertu du savoir délégué par le destinataire social

Il est sans doute remarquable de souligner dans ces diverses rubriques d'occurrences toute l'importance de la double opération énonciative d'embrayage/débrayage sur le triple plan des acteurs, de l'espace et du temps. L'embrayage actoriel, rarement exploité, car le sujet énonciateur n'a pas d'existence sémiotique dans la *'faboula'* de ce type (il est juste 'délégué' par une instance qui l'installe dans la fonction de conteur-fabuliste et le transcende), se limite dans le protocole d'ouverture/clôture, et exceptionnellement dans quelques interpellations à l'écoutant/lecteur virtuel. Ces interventions directes à l'intention du récepteur du conte sont rendues nécessaires par le devoir-vouloir ou le désir du sujet énonciateur d'attirer l'attention du sujet énonciataire sur un événement ou un personnage, de transmettre un savoir utile à la compréhension du récit ou de commenter une situation donnée.

Complémentairement, l'embrayage spatio-temporel est plus manifeste. Il s'inscrit dans la dynamique créée par la dualité de l'ici/maintenant et leurs projections sémantiques en 'proximité/éloignement' vs 'concomitance/non concomitance' (que traduisent l'antériorité et la postériorité soit par rapport à l'acte énonciatif soit par rapport au repère temporel de la fiction). Il est certain que, dans cette optique, les démonstratifs, les présentatifs, les éléments adverbiaux dénotateurs d'espace - et les toponymes à localisation spatiale, conjuguant les fonctions monstratoire et référentielle, essaient d'actualiser, non pas tellement l'espace énonciatif d'origine, mais surtout l'espace énoncé de la diction narrative, connu et accepté par l'énonciataire-récepteur. En revanche, l'énonciation temporelle est moins marquée. Bien que des locutions ou adverbes de temps - comme "de nos jours...", "encore", "désormais" tendent à neutraliser l'opposition de l'axe sémantique du maintenant/non maintenant, la configuration temporelle se construit en fonction de la négation du 'maintenant' et de l'affirmation d'un ordre temporel caractérisé par son décalage vis-à-vis du temps de l'énonciation, son autonomie intrinsèque et le plus souvent par l'indétermination de ses marques ("quelque temps...", "...plusieurs années après ...", "...un jours", etc.).

Conter, en définitive, n'est pas seulement rapporter une histoire merveilleuse ou plaisante ; c'est aussi référer par le discours au monde extra-discursif, commun aux actants de l'énonciation contique, l'énonciateur et l'énonciataire. "C'est fournir, note C. Kerbat-Orecchioni (1980), des informations spécifiques à propos d'objets spécifiques du monde extra-linguistique, lesquels ne peuvent être identifiés que par rapport à certains 'points de référence' (...), à l'intérieur d'un certain 'système de repérage'" (1980:55). Et c'est ce système de repérage, par déictiques ou non déictiques (les dénominations, les toponymes, les allusions à des événements culturels ou religieux rythmant la vie de allocutaire récepteur, les

commentaires, les jugements, etc.) - auquel recourt constamment le conteur, qui fonde l'originalité de cette énonciation folklorique.

1.1.3. Les non-déictiques

Il faut comprendre par la catégorie des non-déictiques les unités et expressions linguistiques (groupes nominaux et leurs substituts pronominaux) qui, tout en ne faisant pas partie de la sphère de locution énonciative du *je/tu*, réfèrent à un univers de discours interne et constitutif de la fiction. Elles peuvent être définies ou non ; avoir des référents présents ou absents, physiques ou abstraits, dénnotations ou métaphoriques- et, disposer enfin d'un paradigme ouvert de substituts pronominaux.

Parmi les non-déictiques, dont la valeur énonciative est soulignée par le contexte discursif, nous retenons deux cas de figure, assez significatifs : (i) le *Il*, de majesté divine et (ii) le *Elle* pour désigner l'Ange de la Mort (dénotté féminin, aussi bien en berbère qu'en arabe marocain).

a) Dieu et ses substituts pro- ou nominaux

- (2) " que Dieu ne fasse pas de nous des gens qui.."
- (4) "invoquons...Dieu et non les contes!"
- (8) "dieu très haut, qu'il soit exalté."
- (11) "..Un jour parmi les jour de dieu..."
- (14) "gloire au vivant qui ne meurt pas et à qui seul la louange est due!"
- (17) "..Louange à dieu qui la créa et la modela si belle"
- (18) " mais Allah sert de père aux orphelins"
- (22) "..Louange au seul Immuable, à celui qui ne meurt pas et vers qui convergent les êtres et les choses !"
- (34) "l'Octroyeur des destinées..."
- (35) ".. Grâce au Maître des sort"
- (42) "il y avait ...Allah en tout lieu - aucune terre et aucune place ne sont vides de lui..."

Comme on le voit, le sujet de l'énonciation contigue confronté au problème de la verbalisation d'une entité référentielle, 'réelle', mais non représentable, use de procédés linguistiques et discursifs divers qui concourent, en dernier lieu, à rendre possible et tangible ce processus complexe de symbolisation référentielle.

Ces procédés se résument par :

-la dénomination complexe	"..Les jours de Dieu"(1 occ.)
-la dénomination propre (le nom propre)	"Allah..."(2 occ.)
-la dénomination attributives (le paradigme Des attributs divins)	"..Le vivant" "l'octroyeur des destinées.." "(Le) maître des sorts.." "..Au seul immuable.." " immortelle "L'omniprésent.." "le pourvoyeur"
-la dénomination elliptique	

-la référentialisation 'absolue', étant liée comme il se doit au système axiologique de la communauté – source :

"...Qui'il soit exalté!"
 "...gloire (à celui) qui ne meurt pas.."
 "à qui seule la louange est due.."
 "Aucune terre (...) ne sont vides de Lui"
 "..et vers qui convergent les êtres et les choses".

D'un point de vue discursif, l'occurrence "Dieu" ou son substitut pronominal "Il" (sans parler des extensions syntagmatiques de telles occurrences) détermine, en grande partie, l'émergence d'un sous- système sémantique fondé sur les oppositions suivantes :

- | | |
|--|--------------------------|
| (1) "Dieu "vs" les gens qui racontent" (il s'agit de la communauté restreinte des fabulateurs) | |
| (2) "Dieu "vs" les contes" (ou parole sacrée/parole profane) | |
| (3) "l'Immortel"vs"les mortels" (celui vers qui convergent les êtres et les choses) (l'Immuable) | } Dieu/
les
Hommes |
| (4) "l'Octroyuer"vs"les bénéficières" | |
| (5) "le maître"vs"les créatures" | |
| (6) "l'omni-présent "vs" les créatures, esclaves de l'espace et du temps" | |

Il est à remarquer que :

(i) les opposition (3), (4), (5), et (6) sont globalement ou partiellement déduites du contexte discursif d'origine. Elles relèvent du 'construit' analytique;

(ii) Le sous-système, dans son intégralité, est une représentation binaire et schématique du code axiologique partagé communément par les actants du discours contique, à savoir l'énonciateur et l'énonciataire.

(iii) Les occurrences sélectionnées jouent sur les deux plans de la narration (valeur anaphorique certaine) et de l'énonciation (valeur énonciative prononcée, car chaque fois que le conteur-énonciateur arrête

son récit pour faire appel au registre religieux, il accomplit un acte énonciatif comparable au commentaire métadiscursif).

b) elle et le dimension métadiscursive du récit

(35) "...jusqu'à la venue de la séparatrice (...) l'inexorable, l'inévitable!"

(41) "...quand l'ange de la mort, qui n'épargne personne et entre aussi bien dans les palais des rois que dans les chaumières des pauvres, eut emporté son père"

(43) "...Jusqu'à leur mort".

Pareille à la sphère du *IL* divin, la sphère du *Elle* (la mort) connaît, discursivement parlant, les procédés de la dénomination simple, complexe ou propre, de l'expansion attributives ou métaphorique, de l'ellipse et de la para-phrase.

(1) "... jusqu'à leur mort"

(2) "...jusqu'à la venue de la Séparatrice des amis.."

(3) "...quand l'ange de la mort.."

(4) "...de la séparatrice des amis, de la destructrice des palais et de la constructrices des tombeaux.."

(5) "...l'inexorable, l'inévitable ! "

(6) "...qui n'épargne personne et entre aussi bien ...des pauvres"

Ce qui nous paraît intéressant à faire ressortir dans ces occurrences, c'est le fonctionnement discursif de ces unités linguistiques à l'intérieur du récit. S'il est généralement admis que les déictiques facilitent la reconnaissance du cadre énonciatif originel, il existe d'autres éléments et manières de discours (les non-déictiques en sont une des possibilités) qui servent à inscrire l'activité 'subjective' du sujet de l'énonciation dans son énoncé, de type phrastique ou discursif. C'est ainsi que les morphèmes personnels *IL* et *Elle*, tout en ne faisant pas partie de la 'séquence' énonciative du *Je/Tu*, renvoient à un univers de discours proche ou similaire à ce cadre. Ils traduisent bien cet univers extérieur de la *non-personne* qui "meuble" la pensée et le discours de la catégorie de la personne.

c) les pronoms anaphoriques

Il est attesté que les anaphoriques (anaphorisé/anaphorisant) jouent un rôle de premier choix dans l'homogénéité du discours, car ils établissent des réseaux d'interconnectivité sémantique entre les divers éléments. C'est dans ce sens que l'*anaphorisation* est considérée, par Griemès-Courtès (1979:15) comme "l'une des procédures principales qui permettent à l'énonciateur

Dans nos occurrences discursives, le système de repérage s'effectue aisément, une fois localisé le thème et séparé du rhème. Nous les passons brièvement en revue :

TABLEAU 2

Anaphorisé	Anaphorisant	Occurrence
<i>il</i>	Le signe (honorer sa mémoire)	(13)
	El Hadj Ahmed	(15)
	Le Sultan	(22), (23), (34)
	Le Sultan (de Guinée)	(3 Ib))
	M'hammed ad-Derraz	(28)
	Un homme très pauvre	(29)
	Un commerçant de Fès	(3 Ia)
	Moulay en-N'ass, fils du Sultan	(35)
	Un homme voleur	(36), (37)
	Un fabricant d'étoffes	(39)
<i>ils</i>	L'homme sa fille et son berger	(6)
	L'homme et sa femme	(7)
	Des arbres (orangers)	(9)
	Les deux frères	(27)
	l'homme et la fille du sultan	(32)
	Un homme et sa fille	(33)
	" tous deux.."; le fils du sultan et lala aïcha, fille du dragon	(43)
<i>elle</i>	La femme (de cette histoire)	(12)
	'Aïcha	(17)
	La jeune fille	(26)

Statistiquement, l'occurrence du *il* est dominante (13 fois), suivie du *ils* (pluriel) et du *elle* (respectivement 7 et 3 fois). Elles réfèrent toutes, du point de vue narratif, à la sphère actantielle de sujet-héros. en opération un tel débrayage énonciatif, le sujet de l'énonciation s'efface complètement (ou presque) pour céder la place aux actants de la narration, producteurs et promoteurs de l'espace de fiction narrative, au sien duquel s'affrontent les désirs et s'élaborent les stratégies de possession ou de dépossession des objets de valeur en circulation.

1.1.4. Les modalités d'énoncé

Dans son acception générale, la modalité est la manière dont est perçu ou envisagé le procès, linguistique ou discursif, qui peut être désiré ou craint, accepté ou refusé, jugé réalisable ou non; etc. elle surdétermine le

contenu asserté plutôt qu'elle ne s'oppose à lui; elle s'oppose soit à son absence, soit à toute autre modalité possible

Autrement dit la modalité est "ce qui modifie le prédicat" d'un énoncé (Greimas courtés, 1979:230).

Partant, elle détermine les différentes façons de considérer le prédicat de cet énoncé comme vrai ou faux, probable ou possible, contingent ou nécessaire, etc. elle manifeste ainsi l'attitude d'un sujet énonciateur à l'égard de ce qu'il 'prédique' ou asserte (*i.e* en fonction du sujet topique lexicalisé et 'commenté' et par rapport aux interlocuteurs ou au destinataire de l'acte énonciatif englobant.)

Bien que le consensus scientifique ne soit pas établi concernant la détermination de la modalité, les critères de sélection et d'appréhension des phénomènes relevant de ce qu'il est convenu d'appeler, depuis Benveniste, l'activité subjective du sujet de l'énonciation, le nombre des modalités impliquées (jugé insuffisant ou trop élevé) et l'arbitraire des dénominations métalinguistiques (qui varient d'un auteur à l'autre)⁽⁷⁾ - nous proposons de travailler avec une typologie, plus ou moins commode, de quatre types de modalités ⁽⁸⁾ :

(i) *les modalités logiques*, qui modifient l'interprétation d'un di ou d'une proposition de base et, partant, révèlent la position de l'énonciateur par rapport à la certitude ou à la probabilité de ce qu'il énonce. Elles se subdivisent en modalités assertorique (axe vrai/faux), épistémique (axe du certain/ incertain), déontique (axe de l'obligatoire/facultatif) et aléthique (axe du nécessaire/contingent)

(ii) *les modalités appréciatives*; qui traduisent les attitudes subjectives ou psychologiques de l'énonciateur. elles se manifestent par des types d'évaluation modale, d'ordre cognitif affectif;

(iii) *les modalités interprétatives*, qui regroupent les moyens linguistiques permettant l'explication d'un dit ou d'un asserté, l'interprétation assurée d'un fait de langue ou de discours, en bref la bonne réception du message;

(iv) *les modalités locutives*, qui ont pour rôle d'introduire le pôle du non-locuteur par le biais du discours rapporté. Elles comprennent les éléments et moyens de discours propres à transmettre une parole proférée, une pensée exprimée ou un désir de communiquer.

La question est de savoir quel est le degré de présence ou manifestation de la configuration modale à l'intérieur de nos textes folkloriques et quel est ensuite le type de fonctionnement discursif qui les caractérise.

Globalement, on peut dire que la narration contique relève du *dire*-*raconté* et du *dire* certain, quelle que soit par ailleurs l'interprétation du

croire-vrai) du récepteur-énonciataire et vise, sur le plan symbolique, un enseignement Portant sur les valeurs, de l'ordre du nécessaire et de l'obligatoire. Le conteur-énonciateur a la possibilité de puiser dans le stock des modalités disponibles afin d'exprimer un point de vue, un jugement; faire un commentaire ou une digression; expliquer un événement ou un passage du récit ou encore rapporter des paroles; voire, jouer le rôle de régulateur de divers discours et de 'voix' participantes.

Pour mieux expliciter notre propos, revenons un instant à notre corpus.

Dans le corpus berbère de Laoust, les occurrences (1), (2), (3) et (4) mettent en scène deux univers de discours, séparés et antinomiques: l'univers de Dieu, que caractérise la Parole sacrée et légiférante et l'univers des hommes dont la parole profane et 'fabulatoire' sert de repère pour la reconnaissance, la communication affective ou savante et l'évasion (récits anecdotiques ou plaisants). Donc cette parole contique est entachée d'un doute véridictoire quant à son essence .il est porté un jugement appréciatif sur sa pertinence. L'énoncé (4) est assez éloquent à cet égard : "...invoquons tout d'abord Dieu et non les contes !", dit le sujet narrateur-énonciateur en ouverture du récit.

Pour le conte arabe, de tradition citadine (le corpus de Dermenghem-El Fasi), au contraire, l'acte de narration est placé sous le sceau de l'invocation divine : "Il y avait ... et il y avait Allah en tout lieu (...) et il y avait du basilic et du lys dans le giron du Prophète Mùhammad..Et il y avait un homme qui...", telle est la formule rituelle précédant le récit à venir. Il ne semble pas qu'il y ait interdit (explicite) à ce niveau .seulement, dans les formules rituelle de clôture du récit, nous trouvons des énoncés caractère symbolique et dont la fonction essentielle est celle de conjurer le sort:"..nous le (les) laissons manger du fer des (pierres) et nous venons manger des dattes "(ou du *third*, i.e un tajine à base de pâte et de viande).

Ce qui reste dominant, cependant, dans l'ensemble des textes, aussi bien berbères qu'arabes, c'est l'intervention mesurée et parcimonieuse du sujet énonciateur et narrateur; quand cela arrive, c'est a seule fin de commenter (modalisation appréciative), d'expliquer (modalisation interprétative) ou d'introduire un autre discours (modalisation locutive).

En voici l'illustration :

(12) "... (parce qu'elle avait épousé un homme de cette condition)"

(13) "... (pour honorer sa mémoire)"

(15) "il y avait à Fès un grand commerçant nommé El Hadj Ahmed, si riche qu'il menait une vie aussi somptueuse et délicieuse que celle du Sultan"

(16) "...car la mauvaise intention est tout"

- (17) "un riche commerçant avait une fille nommée 'aïcha, belle comme la Lune. Louange à dieu qui la créa et la modela si belle"
- (18) "mais Allah sert de père aux Orphelins"
- (19) "or il, faut que vous sachiez que le sultan.."
- (21) "vous savez sans doute qu'il faudrait.."
- (22) "et il régna avec équité dans le bonheur.."
- (23) "un sultan, fort jaloux de son pouvoir.."
- (26) "..car la jeune fille savait maintenant qu'une action juste.."
- (28) "M'hammed ed-Derraz vint à Dar-el Makhzen, raconta toute son histoire et devint.."
- (36) "..à part cela (le vol annuel), il était fort honnête".
- (40) "et ceci est la perfection de l'amitié"
- (41) "...quant l'Ange de la mort, qui n'épargne personne..."
- (43) "...et tous deux vécurent désormais dans le parfait bonheur.."

A l'examen de ces énoncés discursifs, on constate la nette dominance de deux grands types de modalités que sont les modalités appréciatives et interprétatives, porteuses respectivement du commentaire appréciatif et explicatif de l'énonciateur-narrateur. C'est ainsi que les occurrences (12), (13), (18), (19), (21), (28) et (41) se rangent dans la rubrique du 'commentaire explicatif' visant à doter l'énonciataire -narrataire de la compétence nécessaire (un faire-savoir) pour l'aider à mieux suivre le récit héroïque. La parenthèse dans l'énoncé (12) et (13) est assez significative. Elle explique un syntagme. Partant, elle sert à l'énonciateur narrateur, éventuellement au traducteur, à désambiguïser l'énoncé. Dans les énoncés (19) (21), il s'agit d'une 'adresse' directe à l'intention de l'énonciataire venant après que le sujet énonciateur eut statué sur la compétence présumée de son allocataire :

- (19) "or il faut que vous sachiez.."(Paraphrase : "vous avez l'obligation de savoir..et j'ai le devoir de vous faire savoir ceci.."). Il y a là manifestement un jeu modal ou interagissent le déontique (l'obligatoire) l'aléthique (le nécessaire), l'assertorique (le vrai) et l'appréciatif (le cognitif, précisément).
- (21) "vous savez *sans doute* qu'il faudrait..." (Nous soulignons). L'attitude du sujet énonciateur est ambiguë vis-à-vis de la compétence de l'énonciataire. Au fond, nous sommes en présence d'un subterfuge pédagogique visant l'adhésion de l'énonciataire en l'installant comme partie prenante dans la communication du savoir.

En revanche, dans l'énoncé (18), le sujet énonciateur devance l'inquiétude et l'appréhensions parfaitement prévisibles de l'énonciataire, pour lui annoncer un dénouement proche et providentiel : "(mais) Allah sert de père aux orphelins". L'énoncé anticipe l'événement (valeur cataphorique explicite) et fonctionne comme un argument conclusif, renforcé par le connecteur logique (à valeur disjonctive) '*mais*'. Si l'on paraphrase, on aura le processus argumentatif suivant :

- (1) que faire d'un bébé, dont la mère vient de mourir en couches ?
- (2) sans argent, sans aide, sans famille ?
- (3) comment prendre soin de l'enfant ?
- (4) conclusion : n'ayez crainte, car "Allah..."
- (5) *réponse de récit* : "Rentrant chez lui, tout soucieux, après l'enterrement de son épouse, à peine eut-il ouvert la porte de sa demeure qu'il la trouva propre et bien rangée comme au temps où la défunte s'occupait du ménage. Bien mieux, la cuisine était faite et la table était servie "

(Dermenghem-El Fasi, I, 103).

Quant aux occurrences (28) et (41), elles sont l'expansion discursive de la 'compétence' narrative du sujet énonciateur, sachant tout et n'oubliant rien. Dans les deux cas, nous sommes confronté à du commentaire, type explicatif. Dans (28), nous avons l'ellipse d'une modalisation locutive ("il raconta toute son histoire...") alors que dans (41), on peut interpréter cette glose au sujet de la mort comme relevant du commentaire appréciatif. Nous penchons pour la première solution, car il s'agit de formules rituelles et stéréotypées (occurrences (35) et (41) s'originant dans la compétence énonciative du sujet 'universel' qui est le destinataire, anonyme et collectif, de ces contes.

A l'opposé, les occurrences (15), (16), (17), (22), (23), (26), (36), (40) et (43) sont du domaine du commentaire appréciatif du sujet énonciateur. Elles expriment le point de vue du sujet énonciateur-narrateur sur les événements, les personnages et les 'choses' de l'univers des contes. Elles traduisent non seulement le degré de connaissance qu'il possède de cet univers, mais également sa subjectivité, inhérente à cette connaissance.

Aussi avons-nous dans les occurrences (15), (17), (22), (23), (36) et (43) l'expression de l'appréciation subjective de l'énonciateur-narrateur, appréciation positive ou négative selon les cas; tandis que les occurrences (16), (26), et (40) montrent plutôt le point de vue du moraliste.

Comparons entre elles ces occurrences :

- 1) dans l'énoncé (15); les adjectifs 'grand', 'riche', 'sommptueux (se)', 'délicieux (se)' sont des modalisateurs appréciatifs, de type cognitif.

Les procédés comparatifs : "si riche qu'il.." et "aussi somptueuse que .. " introduisent un ordre hiérarchique et des valeurs à caractère normatif et quasi institutionnel.

- 2) dans l'énoncé (17), outre les adjectifs laudatifs 'riche' et 'belle', la formule 'louange à Dieu qui..' est de l'ordre du rituel panégyrique dont la fonction est de conjurer le sort tout en louant Dieu.
- 3) dans les énoncés (22) et (23), le sujet narrateur s'efface, pour ainsi dire, et cède la place au sujet énonciateur qui commente les événements et juge de l'action des personnages dans le récit. Bien que le registre du narratif y soit respecté, la distance modale est presque insignifiante. Le sujet énonciateur intervient en tant qu'instance judicatrice, dotée de la compétence épistémique nécessaire et couvrant par là la position cognitive de l'énonciataire.
- 4) dans les occurrences (36) et (43), l'expression évaluative 'à part cela' et l'adverbe 'désormais' sont des modalisateurs appréciatifs impliquant un jugement de vérité et faisant intervenir un paramètre temporel :
(36) "avant et après le vol (une fois par an), l'homme est honnête.."
(43) "désormais, c'est la quiétude et le bonheur.."
- 5) dans les occurrences (16), (26) et (40), l'évaluation cognitive du sujet énonciateur de type axiologique. Elle qualifie positivement ou négativement, selon une grille de valeurs préalablement conçue et virtuellement disponible, les actions des personnages et même leurs intentions :
(16) ".. la mauvaise intention est tout"
(26) " .. (elle) savait maintenant qu'une action juste porte toujours d'heureux fruits et qu'une chose légitime vaut mieux (..) qu'une chose défendue"
(40) " ..et ceci est la perfection de l'amitié".

Les modalisateurs en question sont porteurs d'un trait évaluatif, à dimension axiologique de type bon/mauvais, juste/injuste ou louable/critiquable. Ils peuvent affecter aussi bien l'objet dénoté que le syntagme en entier. Ils expriment, en fait, le point de vue du fabuliste-moraliste. Cependant, il est à noter qu' "à la différence d'autres types d'unités subjectives (déictiques, verbes modalisateurs), les axiologiques sont implicitement énonciatifs" (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 81). Autrement dit, le sujet énonciateur prend position sur les événements qu'il narre sans pour autant assumer la responsabilité d'un tel jugement évaluatif. En somme, on peut dire, sans épuiser la problématique modale,

narrateur dans le texte folklorique nous permet de réfuter la thèse du 'degré zéro de l'allocution' qui semble caractériser un certain type de discours⁽⁹⁾, car nous considérons tout discours comme un processus textuel interactif entre plusieurs instances discursives, celles de l'énonciateur, de l'énonciataire (le plus souvent virtuel) et du discours lui-même. Elle a l'avantage aussi de pouvoir cerner -même schématiquement- le fonctionnement discursif de l'intervention du sujet énonciateur à l'intérieur de son énoncé, par le recours aux procédés linguistiques de repérage (des séquences, des unités choisies), de reconstruction de la signification (dénoté/connoté, implicite, etc.), de recoupement (avec d'autres unités, syntagmes, énoncés ou séquences) et de paraphrase (à objectif argumentatif ou seulement pédagogique). De plus, l'activité modalisante du sujet énonciateur-narrateur est doublement orientée : (i) par le mode narratif, lequel imprime un certain agencement des faits et actions à partir d'une vision unidimensionnelle et monophonique des choses (la 'voix héroïque') ; (ii) par le processus d'axiologisation tendant à nous présenter un mode et des aventures exemplaires et édifiantes.

1.1.5. Les modalités d'énonciation

A l'opposé de la modalité d'énoncé, voire de message (par exemple, la perspective anglo-saxonne des actes de langage⁽¹⁰⁾), la modalité d'énonciation "spécifie le type de communication qui s'instaure entre le locuteur et son (ses) auditeur(s) ; elle se traduit par le type de phrase employé qui exclut les autres : soit déclaratif, soit interrogatif, soit impératif, soit exclamatif" (J.I. Chiss et al., 1978 : 75). Cette modalité d'énonciation implique un rapport agissant, direct ou indirect, entre l'énonciateur et l'énonciataire. Elle est jugée car concernant l'ensemble de l'énoncé (A. Meunier, 1974) "Outre les formes qu'elle commande, l'énonciation -nous dit Benveniste (1974 : 84)- donne les conditions nécessaires aux grandes fonctions syntaxiques [car] dès lors que l'énonciateur se sert de la langue pour influencer en quelque manière le comportement de l'allocutaire, il dispose à cette fin d'un appareil de fonctions", telles que l'interrogation, l'intimation ou l'assertion. Voyons comment cela se manifeste dans notre corpus, augmenté de nouvelles occurrences.

(44) "Un Ogre avait épousé une adamite.. " (Laoust, *idem* : 148).

(45) "et dévorait l'un après l'autre tous les enfants qu'elle lui donnait" (*ibid*).

(46) "...une fille qu'elle cacha dans un mur que, sur son désir, Dieu ouvrit pour elle" (*ibid*).

(47) " ..il acheta un chameau pour dix-sept mouzouna.." (*id*, :149).

(48) "Elle alla avec son mari visiter un saint du Dra, Sidi Msaghro" (*ibid*).

(49) "Elle accoucha d'une fille (nommée) Lalla Tafilalt (...), d'un garçon (appelé) Sidi Fas (...), et d'un autre garçon.. Sidi Méknès" (*id*. :150).

- (50) "Il alla à son tour consulter une païenne de Juive" (*ibid*).
- (51) "Le roi ordonna à ses mokhaznis de réunir les hommes du pays" (*id.* : 219).
- (52) "..et ce fut lui qui (...); ce fut à lui que (...), Et le roi ordonna une grande noce pour.." (*id.* :220).
- (53) "Où donc est-il le jeune homme qui, se souvenant un jour de son frère, s'en fut, fidèle, au lieu du rendez-vous de chasse et y trouva le figuier sec et la source tarie ?" (*ibid.*).
- (54) "C'était un cheveu long de dix coudées" (*id.* :226).
- (55) "Un jour la guerre éclata entre les Roum et les Musulmans" (*id.* : 237).
- (56) "Quand au berger -le héros de cette histoire- il achevait l'instruction guerrière.." (*id.* : 238).
- (57) " ..et c'est par ce dernier exploit qu'il.." (*ibid.*).
- (58) "Qu'Il est grand, celui qui la créa et la modela !" (Dermenghem-El Fasi, I, 157).
- (59) "Mais ce qui est écrit et c'est en vain qu'on voudrait l'effacer, pour échapper à son destin, et ruser avec ce qui est tracé d'avance" (*id.* :158).
- (60) "une jeune fille belle comme la lune, belle eu point qu'un troupeau de moutons s'arrêterait de manger à sa vue" (*id.* : 164).
- (61) "Et cette jeune fille était en vérité une beauté inviolé, une perle imperforée, une cavale non montée, une vierge intacte de toute pénétration" (*id.* : 167).
- (62) "Et voilà pour eux. Quant au Sultan, il.." (*id.* : 173.,).
- (63) "Marié désormais à quatre femmes légitimes, il vécut.." (*id.* : 175).

L'examen de ses données discursives nous amène à étendre le sens de modalité d'énonciation qui désignait les types de proposition afin qu'il puisse rendre compte de phénomènes sémantiques plus complexes à l'œuvre dans n'importe quel discours, tels que les processus textuels de dissémination du sens (tout ce qui relève du codé et donc de l'inasséreté), de signalisation (sémio-discursive), de métaphorisation (ou de métonymisation) et de sumodalisation (le commentaire, la glose ou encore la présence de plus d'une modalité).

C'est ainsi que l'analyse de notre corpus laisse apparaître l'organisation sémantico-énonciative suivante :

(i) la prédominance de ce qu'on peut appeler *l'inasserté* culturel (ou monde des croyances), sous-jacent à l'ensemble des occurrences, mais particulièrement sensible dans les énoncés (44), (48), (50), (58), (59), (60) et (63) :

- dans (44), l'énoncé est parfaitement recevable, en vertu du monde /X/ où des alliances de ce genre sont possibles. Sur le plan sémantique, nous avons un énoncé parfaitement isotope. L'opposition 'humain' vs 'non humain' semble être neutralisé. Bien que tolérée, l'union entre la femme (humaine) et l'ogre (semi humain est sanctionnée négativement par l'énonciateur transcendant (énoncés (45) et même (46) ;
- dans (46), l'intervention directe de Dieu dans le cours des événements est une donnée constante dans ce monde. Elle est considérée comme naturelle bien par le narrateur du récit que par son destinataire ;
- dans (48), la visite des saints est une pratique courante dans le monde décrit par cette fiction. C'est une croyance communément partagée par les acteurs du récit et par les actants de l'énonciation narrative ;
- dans (50), (58), (59), (60) et (63), l'on constate les multiples actualisation des 'objets de croyance' tels qu'ils sont décrits et mis en scène par un sujet énonciateur, narrateur et descripteur. Si la louange du Créateur est une chose due et obligatoire (code déontologique des valeurs) de la part des 'créatures humaines', (58), et si le déterminisme est une des bases de cette croyance, (59), ou encore la référence à la jurisprudence musulmane en matière de code civil (chari'a) vis-à-vis de l'acceptation et de la limitation de la polygamie, (63), il faut admettre, par contre, l'énoncé (60) et accepter que le 'sous-monde' des animaux familiers à l'homme (les moutons) soit doté de qualités humaines (sens et sentiments) et mettre à l'actif du seul énonciateur-narrateur l'énoncé (50), dans lequel une 'juive' est qualifiée de 'païenne', assertion qu'un destinataire lettré ou connaisseur de la religion musulmane peut rejeter.

(ii) la multiplicité des procédés de signalisation sémio-discursive couvrant le champ lexical (par le choix d'unités lexicales à référence connue du destinataire du récit) et le champ énonciatif (adresse directe à l'allocutaire présumé et changement de plan énonciatif). D'abord, le choix du lexique concernant :

- l'institution royale, (51), (52) et (62), l'institution familiale, (44), (45), (46), (48), (49), (52), (53), et (63), et l'institution administrative, (51) et (56) ;
- l'événement historique, difficilement datable, (55) ;
- les saints et patrons de ville, (48) et (49) ;
- la mesure et la monnaie dans (54) et (47). On trouve également -pour désigner 'argent'- les termes de 'mouzouna' (p. 149, 234 et 137 dans Laoust), 'douros' et 'écus' (*id.* : 235), 'miadi' ('chambre aux ablutions', *ibid.*) ou 'tellis' ('sorte de sac en toile', *ibid.*).

Ensuite, le jeu énonciatif consistant :

- dans l'interpellation de l'allocutaire, sous forme d'énoncé interrogatif, (53), faisant appel à l'attention du destinataire et à sa mémoire (paraphrase : "notre auditoire se souvient-il encore de l'épisode de ce jeune homme qui... ? - oui, sans doute ; alors, il arrive que..") ;
- dans le changement de plan énonciatif, (56) et (62) ; l'énonciateur-narrateur après la mise en route d'une seconde perspective (héroïque) amorce le retour vers la première perspective, celle du héros véritable. L'énoncé discursif 1 est très explicite : "Quant au berger -le héros de cette histoire- il achevait l'instruction guerrière des jeunes cavaliers du roi des Roum (Romains de Byzance)". Pareillement, l'énoncé 2 opère une disjonction actorielle, à portée énonciative : "Voilà pour eux. Quant au Sultan, il..". Il est à noter dans l'énoncé 1 la co-présence, au niveau du sujet héroïque, des fonctions pastorale et guerrière, vécues comme compatibles et donc non contradictoires (propriété intrinsèque du monde /X/).

(iii) l'alternative métaphorique et surmodale, dans les exemples (53), (59), (60) et (61), leur donne une dimension rhétorique certaine (le plaisir de l'écoute ou de la lecture), dont le but est d'éveiller soit la curiosité du destinataire soit son potentiel affectif (émerveillement, crainte, compassion, etc.). Elle remplit, par conséquent, une fonction conative de premier choix.

- en (53), la fausse interrogation de départ cache en fait une véritable assertion du type : "j'attire votre attention sur le fait que voici.." ; "je vous rappelle que ..". Sans attendre la réponse du destinataire virtuel, l'énonciateur-narrateur donne la solution de l'énigme proposée. Il s'agit donc d'un procédé de rhétorique discursive ;
- en (59), nous avons un énoncé surmodalisé, comme le précédent. En plus de l'assertion sous-jacente ("j'asserte que tout être est prédestiné..", le commentaire explicatif actualise, non seulement les modalités logiques (assertorique et épistémique), mais également les modalités appréciatives d'ordre cognitif ;
- en (60), nous avons le procédé traditionnel de la 'métaphore filée' qui surdétermine l'ensemble de l'énoncé. Elle s'origine dans la comparaison ("belle comme la lune") et prend son ampleur dans la suite de l'énoncé vecteur. Elle provoque la surprise et le choc remodelant à sa guise les rapports complexes du signifiant et du signifié et en libérant la partie voilée du sensible et du rêve ;
- en (61), l'énoncé est surmodalisé (présence du modalisateur appréciatif 'en vérité'. choix des adjectifs 'inviolée'. 'imperfectorée'. 'non montée'.

‘perle’, ‘cavale’ et ‘vierge’). Le procédé du commentaire (pareil à une glose métadiscursive) conjugue aussi bien le registre explicatif que métaphorique inscrivant l’énoncé sur une isotopie polyvalente : esthétique, ‘précieuse’ (entité) et sexuelle.

Il ressort du questionnement de ces occurrences discursives les données les données suivantes :

- (i) l’antériorité de l’inasserté par rapport à l’asserté et sa nette prédominance ;
- (ii) la dimension culturelle de cet inasserté, véhicule privilégié des croyances et des modes de pensée propres à la ‘communauté énonciative’, universelle et transcendante ;
- (iii) la rareté des formes discursives concrètes de l’assertion ;
- (iv) la formulation positive de cette assertion (lorsqu’elle est manifestée textuellement) ;
- (v) la configuration sémio-modale du ‘monde possible’ de la fabula, caractérisée par la ‘doxa’ religieuse (mode et croyances), le code axiologique (à tendance dichotomisante) et les contraintes du code ‘proaïrétique’⁽¹¹⁾ (ou code des actions).

1.1.6. Conclusion

Arrivé au terme de cette analyse, nous pouvons dès lors broser -à grands traits certes- le modèle énonciatif sous-jacent à ces productions textuelles. Il est caractérisé par :

- (i) sa conformité par rapport aux conditions génériques de l’énonciation contigue (protocole d’ouverture/clôture du récit ; effacement du sujet énonciateur ; présence de signaux démarcatifs, etc.) ;
- (ii) sa spécificité par rapport aux conditions non génériques de cette énonciation, marquée d’une part - par une activité déictisante presque nulle (absence du je) et d’autre part par une faible activité modalisante ;
- (iii) la nette dominance des formes implicites de l’inasserté et des formes explicites de l’axiologisé⁽¹²⁾ ;
- (iv) la dissémination des différents niveaux d’intervention du sujet énonciateur, schématiquement esquissés dans ce qui suit :
 - un premier niveau énonciatif, celui du *dit* non revendiqué, car faisant partie du ‘monde de l’inasserté’. Il est dominé par la non-personne, et occasionnellement par le *on* collectif et communautaire. Nous avons là la manifestation non déclarée de D1, D1e destinataire transcendantal ;
 - un deuxième niveau énonciatif, celui du *narré*, passablement revendiqué, car relevant du ‘monde de l’asserté’, et au sein duquel

s'expriment les modalisations et les arguments logiques. Le sujet narrateur a la possibilité d'actualiser le récit et ce, par l'usage intelligent des comparaisons, des métaphores, des figures du monde ainsi que par la référence appuyée à son époque (pratiques, croyances, modes de vie, monnaie, mesure, etc.) ;

- un troisième niveau énonciatif, celui de la *polyphonie interne* (dialogues, échange d'arguments, micro-récits enchâssés, discours rapportés, etc.) ;
- un quatrième niveau énonciatif, celui de la *polyphonie externe* (inter-textualité souterraine) impliqué par la dérive et la recombinaison des motifs (exemple éloquent du conte berbère CXVI, "Aventures des deux orphelins" dont la fin est incohérente ⁽¹³⁾).

En définitive, on peut affirmer qu'au fur et à mesure que le conte s'énonce, il se construit un espace énonciatif plein et homogène, imposant, non seulement ses marques, mais surtout ses règles de jeu par l'entremise desquelles se profile la 'communauté énonciative', autorisé suprême régulant le discours (comme système dynamique de savoirs et de codes) et orientant la signification.

Dans cette perspective, l'énonciateur-narrateur est un sujet assumant, directement ou indirectement, le *dire* et le *montré*. Il occupe les postes d'observateur, descripteur et ordonnateur de la fiction. Il est omniprésent, omniscient, doté d'un savoir 'absolu' et juge par délégation (compétence épistémique reconnue) ⁽¹⁴⁾. Il installe, non seulement le savoir de l'énonciataire-narrataire, par définition relatif et dépendant, mais surtout son *credo* (ceci est patent dans les contes à dimension mythique ⁽¹⁵⁾).

L'énonciation discursive est, dès le départ, débrayée, *i.e.* détachée du *je* énonciatif et de l'ancrage spatio-temporel de l'énonciateur. Elle est autonome quant à son fonctionnement textuel (elle peut ne pas manifester et le narrateur peut se contenter de la narration 'objectivée' de son récit) et indéterminée quant aux formes de son intervention figurative. Il est évident que, de la sorte, la narration revêt un caractère spécial : d'un côté, elle est narration énoncée dans un contexte énonciatif précis et discursivement déterminé (le statut de la variante 'individuelle' en tant que marque indélébile d'un énonciateur-narrateur par rapport au type au genre 'collectif') ; de l'autre côté, elle est narration 'hors énonciation', dans la mesure où elle transcende les frontières de la personne, de l'espace et du temps (la situation et les actants du discours) pour se dissoudre dans un discours anonyme et non perméable aux contingences énonciatives. Partant, on peut dire que le récit contique se définit moins par son énonciation (somme toute assez banale) que par sa structuration sémio-narrative, abstraite et universelle ⁽¹⁶⁾. Le sujet énonciateur bien que présent

est complètement dominé par le sujet narrateur, maître d'œuvre de l'architecture narrative et discursive.

NOTES

- (1) Universel dans le sens où il s'agit de la 'voix' de la société tribale qui se profile derrière l'énonciation du conte berbère. Pour le conte fasi, la voix est celle de la société marchande et commerçante.
- (2) H. Parret (1983) in *langages*, 70, *op. cit.*
- (3) Distinction proposée par A. Grésillon et D. Maingueneau (1984) pour l'analyse du proverbe in *langages*, 73, pp. 112-125.
- (4) "Les 'signaux démarcatifs' (lexèmes, morphèmes, syntagmes) ont pour fonction, dans un texte oral, de marquer les coupures et les liaisons", écrit P. Galand-Pernet (1981 : 20) in *LOAB*, 12. pour nous, les signaux démarcatifs seront l'ensemble des termes, dénominations ou expressions trahissant l'intervention du sujet énonciateur dans le récit.
- (5) A.J. Greimas et J. Courtés (1979) distinguent entre deux types essentiels de référentialisation : interne (au discours) et externe (renvoyant aux figures du monde naturel). Quant à D. Bertrand (1984), il préfère réserver le terme de référentialisation au premier mode et celui de référenciation au second mode. Cf. D. Bertrand (1984) in *Actes sémiotiques/Documents*, VI, 59, *op. cit.*
- (6) E. Laoust (1949), *Contes berbères du Maroc* (comprenant les contes d'animaux, les contes plaisants, les contes merveilleux (36 occurrences + 7 variantes) et les légendes hagigraphiques. S'y ajoute un *addendum* de 17 contes, d'origine diverse, figurant dans une étude dialectale du parler berbère des Ntifa ;
M. El Fasi et E. Dermenghem (1926), *Contes fasis* (15 occurrences textuelles) (1928), *Nouveaux contes fasis* (23 occurrences).
- (7) "L'approche inductive des modalités paraît peu convaincante : les inventaires des verbes modaux (et, éventuellement, des locutions modales) pouvant être toujours contestés et variant d'une langue naturelle à l'autre", notent judicieusement Greimas-Courtés (1979 : 230). Pour une mise au point relative aux modalités, voir Cl. Zilberberg (1989).
- (8) Que L'on trouve dans l'analyse de discours, aussi bien chez Kerbrat-Orecchioni (1980) que chez D. Maingueneau (1976, 1981 et 1984) ou A. Meunier (1974).
- (9) Le discours scientifique serait l'exemple type du discours objectif. Cf. J.Cl. Beacco et M. Darot (1977), *Analyse de discours et lecture de textes de spécialité*. BELC (texte ronéoté).
- (10) Cf. F. Récanati (1979), *La transparence et l'énonciation* ; P. Charaudeau (1983), *Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique*.
Dans le champ de la linguistique française, ces deux chercheurs illustrent la tendance des "actes de discours" ou "de parole".
- (11) Cf. R. Barthes (1970), *S/Z*.
- (12) On peut paraphraser cet inasserté implicite de cette façon :
 - (i) "j'asserte que le fait de raconter est un acte d'une gravité extrême (il est de l'ordre du toléré). Cependant, j'assume cet acte et je vous raconte l'histoire de ..." ;

(ii) "j'asserte que mon histoire est vraie et édifiante. Ecoutez-la!"

Idem pour l'axiologisé explicite :

(iii) "je dis que ceci est une bonne chose, une bonne action ..."

(iv) "je dis que cela est une mauvaise action, une mauvaise intention ..."

- (13) *In* Laoust (1949 :225). Le conte se termine sur l'aventure heureuse des deux orphelins miraculés et retrouvés. Le conteur alors greffe sur ce récit un motif étrange, celui du 'roi à cornes' pour l'achever brutalement sur un "et l'histoire en reste là" (p.228).
- (14) Pour T. Yücel (1980), le sujet de narration a un statut bivalent, "Car, sujet *individuel* dans le contexte situationnel en tant qu'énonciateur concret s'adressant à des énonciataires concrets, il ne s'en définit pas moins comme un sujet *collectif*, puisque la narration qu'il assume ne constitue qu'une des innombrables reprises d'un discours anonyme. Sujet *individuel* encore au niveau de l'énonciation énoncée' du fait de l'usage qu'il fait de la 'première personne'. Il n'empêche que ce 'je' qu'il assume est celui de tous et de personne, à l'opposé de celui, unique et irremplaçable du récit littéraire". (1980 :7) *in Degrés*, 23, pp.1-10.
- (15) Comme par exemple "l'ogre repentant" dans Laoust (*id.* :148) ou "l'histoire du roi des djnoun, de sa fille et du fils du sultan" dans El Fasi-Dermenghem (1926 :154).
- (16) Il s'agit du schème narratif global, connu pour ses propriétés abstraite et généralisante car commun à l'ensemble des contes d'un genre ou d'un type et non plus d'un pays ou d'une région donnée.



Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie Houma - 2008